



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Paluel-RGE>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Paluel : Non respect des règles générales d'exploitation lors des opérations de redémarrage du réacteur**

23 août 2012

France : Paluel : Non respect des règles générales d'exploitation lors des opérations de redémarrage du réacteur

Le réacteur n° 3 est arrêté depuis le 19 mai 2012 pour le rechargement en combustible et les opérations de maintenance programmées. Le 23 août 2012, EDF constate que le seuil d'une alarme relative à une mesure du flux des neutrons émis par le cœur du réacteur est réglé à une valeur supérieure à la valeur maximale définie dans les règles générales d'exploitation (RGE).

Les RGE sont un recueil de règles approuvées par l'Autorité de sûreté nucléaire, qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation.

Lors de l'arrêt du réacteur n° 3, EDF détecte le 23 août 2012, à 14h15, que le seuil d'une alarme relative à une mesure du flux des neutrons émis par le cœur du réacteur est réglé à une valeur supérieure à la valeur maximale définie dans les RGE. Cet écart a été corrigé à 14h30. L'analyse de l'événement montre que le seuil de cette alarme n'était pas réglé à la valeur définie dans les RGE depuis 14h00. Il apparaît donc que les RGE n'ont pas été respectées pendant une durée totale de 30 minutes.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, conformément aux règles de classement de l'échelle INES, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.french-nuclear-safety.fr/index.php/Les-actions-de-l-ASN/Le-controle/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/2012/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation>